R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR L'EXERCICE 2021

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 29

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 5

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES 9

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE 9

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES 10

3.1. BILAN TECHNIQUE 10

3.2. BILAN FINANCIER 13

3.3. PERSPECTIVES 17

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE 18

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES 19

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 23

6. **PROGRAMME 376:** VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES 27

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 29

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME 32

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 33

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 43

7. **PROGRAMME 377:** DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES 45

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 47

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME 49

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 50

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 62

8. **PROGRAMME 378:** VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE 63

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 65

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME 68

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 69

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 76

9. **PROGRAMME 379:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 77

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 79

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME 81

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 81

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 98

ANNEXE 99

TABLEAU DE BUDGETISATION 101

NOTE EXPLICATIVE

La loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'État définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1° fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des Projets de Performance des Administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Après une première période triennale consacrée à l'appropriation de l'esprit de la réforme par les personnels, le second triennat, qui s'est achevé en 2018 a permis d'asseoir définitivement dans les administrations, la culture de la gestion axée sur les résultats.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Aussi, dès le PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure a été l'introduction des fiches de documentation des indicateurs.

Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devraient permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au-delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique;
- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- la troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.
La contribution du MINIMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.
A cet effet, les priorités nationales consistent à :

- valoriser les ressources minières;
- améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise;
- développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a été crée par le Décret présidentiel N°2012/432 du 01 Octobre 2012 portant organisation du Gouvernement. Ce texte délimite et précise ses compétences.

Ainsi, le MINIMIDT est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.
A ce titre, il est responsable de:

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1;
- hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINIMIDT sur les trois dernières années s'articule autour des axes suivants :

- la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à l'exploitation industrielle des mines;
- le suivi de la mise en œuvre des grands projets miniers;
- l'intensification de la transformation des matières premières agricoles, forestières et minières;
- la promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires;
- le suivi et l'évaluation des activités de normalisation et de qualité, le développement technologique et la propriété industrielle.

3.1. BILAN TECHNIQUE

Il s'agit ici, de présenter les principales activités réalisées dans chaque programme en 2019 et à mi-parcours 2020. Globalement, ces activités menées dans les programmes sont en cohérence avec les actions de rattachement.

Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations, le MINMIDT exécute 3 programmes opérationnels et un programme support. Le bilan des activités menées dans ces programmes est le suivant:

3.1.1 Programme 376:

Dans le cadre de ce programme intitulé "**Valorisation des ressources minières et géologiques**" dont l'objectif est d'accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB, deux indicateurs ont été retenus et permettent d'apprécier sa mise en œuvre. Il s'agit du Revenu issu de la délivrance des titres miniers en milliards de Francs CFA et du nombre de réserves minières prouvées.

Les activités majeures réalisées dans ce programme sont déclinées ainsi qu'il suit:

- 10 réserves minières certifiées ;
- autres redevances du secteur minier pour 5 300 000 000 F CFA ;
- 124,86 kg collectés dans le cadre du prélèvement de l'impôt synthétique ;
- 125,9 kg en poudre issu de la mécanisation ;
- 123,8 kg d'or fusionné rétrocédé au Ministère des Finances ;
- poursuite de la campagne géophysique aéroportée par le PRECASEM conforme aux normes internationales;
- mise en place progressive d'un cadastre minier modernisé et personnel formé à l'utilisation des systèmes informatiques.

Dans le cadre de l'Amélioration de la Gouvernance du secteur minier, le Cadastre Minier a été mis sur pied par décret n°2012/432 du 01 octobre 2012. Sa modernisation se poursuit et le personnel formé aux logiciels informatiques. Cette structure gère les titres miniers et assure le

marketing et la promotion du secteur à travers les présentoirs des cartes et des cartes minières actualisées.

3.1.2 Programme 377:

Ce programme intitulé "**Diversification et amélioration de la compétitivité des filières industrielles**", a pour objectif de transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles.

L'indicateur est l'évolution de l'Indice de production industrielle des principales filières de transformation et la valeur de cet indicateur est calculée annuellement.

Les activités majeures réalisées dans ce programme sont les suivantes :

- vulgarisation de la loi sur les incitations ;
- coordination Centrale des inspections ;
- amélioration de la Productivité et de la Compétitivité de la Filière Palmier à Huile (APROCOM-PH) ;
- élaboration de la politique et de la stratégie nationale de Sécurité sanitaire des aliments(SSA) ;
- appui Technique à la transformation locale des produits agricole ;
- 287 conventions signées (agréments accordés aux entreprises) ;
- un document du cadre de coopération avec l'ONUDI sur les axes de développement du tissu industriel ;
- un Rapport sur l'aménagement des nouvelles zones industrielles ;
- la constitution des réserves foncières et l'ouverture des nouvelles zones industrielles à Yassa et Bonaberi dans le littoral, à Nnomayoss dans le Centre et à Kribi dans le Sud ;
- l'accroissement du nombre de normes élaborées par l'ANOR ;
- rapports des sessions ordinaires du comité du CODEX Alimentarius, 1 rapport global des Journées Nationales de Sensibilisation sur la Sécurité Sanitaire des Aliments ;

3.1.3 Programme 378:

ntitulé "V**alorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle**", ce programme a pour objectif d'accroître le nombre d'actifs de propriété industrielle valorisés et son indicateur est le nombre d'actifs valorisés.

Les principales activités réalisées dans ce programme sont :

- 15 actifs de la PI valorisés ;
- un projet de texte de création d'un Centre d'Appui à la Promotion et au Suivi des Indicateurs Géographiques et Marques Collectives élaboré et validé ;
- un projet de loi-cadre sur le développement technologique en cours de validation **;**
- trois (03) nouveaux **CATI** (Centre d'Appui aux Technologies Innovantes) mis en place respectivement au sein du CARBAP de Njombé, FMBEE d'Ebolowa et à l'Institut Professionnel IPIGA de Yaoundé ;
- des ateliers de formation des Points focaux, enseignements et étudiants tenues au sein des nouveaux CATI installés ;
- mises à jour et exploitation d'un portail de virtuel de promotion des titres de propriété

industrielle ;

- quatre cent trente (430) élèves et dix (10) enseignants des établissements d'enseignement technique de Mbalmayo (Lycée Technique de NEWTON, Collège Institution DJILO, collège NINA, lycée Technique de Mbalmayo et le Collège MUTIEN Marie) initiés à la propriété intellectuelle, ses différents aspects et son utilisation stratégique, avec un accent particulier porté sur le brevet et la marque;
- sensibilisation de cinq cent (500) étudiants de l'IUT de Banjoun sur l'importance et les atouts qu'offrent la propriété industrielle et développement technologique pour la recherche et l'innovation ;
- sensibilisation de masse d'une soixantaine acteurs de santé de la ville Yaoundé sur l'utilisation de la propriété intellectuelle dans la valorisation des ressources génétiques et savoirs traditionnels associés pour la fabrication des médicaments ;
- sensibilisation de proximité d'une centaine d'entreprises des villes de Bertoua et Ngaoundéré, Garoua sur la nécessite de protéger leur actifs de propriété industriels et la prévention contre la contrefaçon. Un rapport de l'atelier de formation des points focaux CATI aux techniques d''exploitation des bases de données Research for life de l'OMPI.

3.1.4 Programme 379:

Le programme intitulé "**Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur mines, industrie et développement technologique**" a pour objectif Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT. Son indicateur est le Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT. Les performances ont été bonnes au cours de l'année 2019 avec plus de **97 pourcent** de réalisation du budget.

Comme activités majeures réalisées dans ce programme on peut citer:

- la tenue de la conférence annuelle des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelles et projets rattachés au MINMIDT ;
- la formation des personnels du MINMIDT selon les filières suivantes :
  i. cent (100) inspecteurs assermentés des établissements classés ;
  ii. quatre-vingt dis sept (97) personnels en formation bilingue ;
  iii. 100 personnels à l'éthique, la déontologie et la rédaction administrative ;
  iv. 03 personnels à la Gestion des Ressources Humaines.
- le recensement physique des personnels des services centraux et déconcentrés du MINMIDT ;
- 298 actes d'avancement d'échelon et de classe signés ;
- 20 actes de pension retraite et de pension de réversion signés ;
- 28 états de sommes dues signés et pris en charge ;
- la mise en place d'un système de vidéo surveillance dans les bâtiments abritant les services du MINMIDT ;
- la mise en place d'un système informatique de gestion et d'archivage des données relatives aux recettes minières, industrielles et technologiques ;
- la mise en place d'un système informatique de production des cartes professionnelles

des artisans miniers ;

- l'implémentation de la procédure d'importation des substances explosives et détonantes ;
- la fourniture d'accès à internet aux 10 Délégations régionales du MINMIDT ainsi qu'aux sites des services centraux délocalisés ;
- l'acquisition du matériel pour les laboratoires annexes des Centres d'Analyse dans les Délégations Régionales ;
- 30 projets de textes et conclusions juridiques élaborées ;
- 04 campagnes de vulgarisation des textes organisées ;
- des campagnes de descentes des contrôles de l'application du Code Minier organisées ;
- la production des textes réglementaires dans le secteur minier, industriel et de développement technologique.

3.2. BILAN FINANCIER

L'enveloppe allouée en 2019 au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, initialement de ***11 255 000 000*** (onze milliards deux cent cinquante-cinq millions) F CFA est passée à ***10 973 699 203*** (dix milliards neuf cent soixante-treize millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mil deux cent trois) F CFA suite à **l'ordonnance n° 2019/001 du 29 mai 2019** du Chef de l'Etat.

Le taux d'exécution de ce Budget 2019 qui est de **95.84%** se présente ainsi suivant les types de dépense:

1) **Dépenses de fonctionnement en 2019**;

Programme	Crédits de Paiement (en milliers de F CFA)	Engagement (en milliers de F CFA)	Taux d'Engagement
376 : VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	*710 040*	*659 298*	*92.81%*
377 : DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	*959 817*	*870 142*	*90.71%*
378 : VALORISATION DES INVENTIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	*1 201 100*	*992 031*	*82.59%*

379 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	*2 929 460*	*2 760 986*	*94.23%*
TOTAL	***5 800 417***	***5 282 457***	***90.09%***

2) **Dépenses d'investissement en 2019*;***

- RIO

PROGRAMMES	Crédits de Paiement (en milliers de F CFA)	Engagement (en milliers de F CFA)	Taux d'Engagement
376 : VALORISATION DES RESSOURCESMINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	*335 000*	*332 000*	*99.10%*
377 : DIVERSIFICATION ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES	*210 000*	*112 027*	*53.35%*
378 : VALORISATION DES INVENTIONS INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	*20 000*	*19 960*	*99.80%*
379 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINESET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	*525 000*	*523 000*	*99.61%*
TOTAL	***1 090 000***	***995 987***	***96.63%***

– **FINEX 2019**

PROJET	Crédits de Paiement (en milliers de F CFA)	Engagement (en milliers de F CFA)	Taux d'Engagement
PRECASEM	***4 083 281***	***4 083 281***	***100%***

Pour 2020, le budget initial du MINMIDT était de **10 325 millions**. Suite à l'ordonnance n° 2020/0020 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, le Budget du MINMIDT a été modifié comme suit :

- Budget de Fonctionnement : **4 609 millions ;**
- Budget d'Investissement (RIO) : **1 126 millions ;**
- FINEX : **2 500 millions ;**
- FCP : **100 millions.**

3) **Dépenses de Fonctionnement à mi-parcours 2020**

PROGRAMMES	Crédits de Paiement (en milliers de F CFA)	CP Disponible (en milliers de F CFA)	Taux d'Engagement
376 : VALORISATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	*668 936*	*229 974*	*65.62%*
377 : DIVERSIFICATION ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES	*1 171 695*	*126 508*	*89.20%*
378 : VALORISATION DES INVENTIONS INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	*551 074*	*217 768*	*60.48%*
379 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINESET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	*2 218 135*	*781 400*	*64.77%*
TOTAL	***4 609 841***	***1 355 651***	***70.59%***

4) **Dépenses d'Investissement à mi-parcours 2020**

RIO

PROGRAMMES	Crédits de	Disponible	Taux d'Engagement

	Paiement (en milliers de F CFA)	(en milliers de F CFA)	
376 : VALORISATION DES RESSOURCESMINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	*226 970*	*589 312*	*99.74%*
377 : DIVERSIFICATION ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES	*360 000*	*341 299*	*5.19%*
378 : VALORISATION DES INVENTIONS INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	*30 000*	*30 000*	*0.00%*
379 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	*509 775*	*329 173*	*35.43%*
TOTAL	***1 126 745***	***701 062***	***37.78%***

FINEX

PROJET	Crédits de Paiement (en milliers de F CFA)	Disponible (en milliers de F CFA)	Taux d'Engagement
PRECASEM	***2 500 000***	***184 222***	***92.63%***

Pour cet exercice 2020 en cours, les **subventions** accordées aux structures sous tutelles du MINMIDT sont:

STRUCTURES	Subvention (en milliers de FCFA)
CAPAM	*100 000*
SNPPK	*35 000*
PRECASEM	*100 000*
CCIMA	*90 000*
Total	***325 000***

3.3. PERSPECTIVES

Pour le triennat 2021-2023, le **MINMIDT** entend continuer la mise en œuvre des 4 programmes déjà opérationnels. Le cadre logique des programmes n'a pas connu de changements majeurs. Les modifications effectuées et le cadre logique actualisé sont joints dans les tableaux suivants.

Les activités majeures à réaliser sont réparties ainsi qu'il suit:

Dans le Programme 376 on retiendra principalement:

- la canalisation de l'or issu de l'artisanat et de la mécanisation de l'artisanat minier dans les circuits formels en vue du renforcement des réserves d'or du Cameroun;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier;
- la surveillance administrative et le contrôle de la réglementation sur les sites d'exploitations minières;
- l'évaluation et la sécurisation de la production dans les sites d'exploitation minière. Le projet de fer de MBALAM en particulier et les projets miniers en général ont connu des retards dus à la chute drastique des cours des matières premières sur le marché international. Un comité interministériel a été mis en place aux Services du Premier Ministre afin de suivre la mise en œuvre de ces projets. Il est nécessaire de construire certaines infrastructures avant le démarrage de l'exploitation. Un partenaire a d'ailleurs été sélectionné à cet effet et un MOU a été signé avec le Ministère des Travaux Publics. Il convient de souligner que ce projet va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 % ;
- la modernisation, la vulgarisation des procédures cadastrales et du système de gestion des titres miniers.

Pour réaliser ces activités, les services techniques vont devoir effectuer de nombreuses descentes sur le terrain. Les dotations en frais de mission et en carburant devraient être conséquentes à cet effet. L'acquisition du matériel roulant sera également nécessaire pour faciliter les déplacements dans les zones enclavées où l'exploitation minière est plus développée.

Dans le Programme 377

qui regroupe la majeure partie des structures sous-tutelle du MINMIDT, il s'agira de mettre en place l'opérationnalisation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI). Les autres activités seront dans la continuité des années précédentes. Parmi les activités majeures à réaliser on retiendra:

- l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation de la politique industrielle du Cameroun;
- la poursuite de la mise en œuvre de la loi fixant les incitations à l'investissement privé;
- l'appui aux initiatives de transformation de la production locale;
- la protection et la sécurisation du tissu industriel à travers l'organisation annuelle des inspections des établissements classés et le fonctionnement du Comité National des Inspections;

- l'organisation des activités liées à la commission du Codex alimentarius;
- l'élaboration des textes d'application de la loi cadre sur l'infrastructure nationale qualité;
- l'accompagnement des structures sous-tutelle dans la réalisation de leurs missions.

S'agissant du Programme 378,

Les activités majeures à réaliser concernent:

- la mise en place des parcs technologiques de référence;
- l'appui à l''enregistrement des noms commerciaux;
- l'élaboration du Programme National du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle;
- la Construction d'un bio digesteur pour la création du biogaz à partir des déchets;
- la construction d'un séchoir modulable avec contrôle de température ;
- la Promotion de 40 technologies menées sur le plan national à travers les Journées Technologiques Nationales;
- la conception et la mise en fonctionnement des actifs camerounais de la propriété intellectuelle ;
- l'identification des bassins de production du cacao rouge et la circoncision de la zone de production.

Les activités du Programme 379,

Porteront essentiellement sur:

- l'acquisition du matériel roulant pour les services techniques;
- l'actualisation de la banque des projets du MINMIDT;
- les travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments;
- l'informatisation du courrier et la gestion des archives;
- le renforcement des capacités du personnel.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales.

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur industrie et services repose sur l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel se décline au niveau du MINMIDT en cinq objectifs opérationnels à savoir :

1. valoriser des richesses minières du pays;
2. développer les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois;
3. faire du Cameroun une véritable destination d'investissements;
4. promouvoir le développement des normes et de la qualité;
5. promouvoir et valoriser les innovations technologiques.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	Accroître la production des substances minérales	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels	16	45	Consultation des comptes nationaux
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers	Nombre de titre miniers attribués ou renouvelés	91	200	DM, CAPAM, SNPPK, Délégations
04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	Améliorer l'information géologique et minière	Nombre d'indices miniers disponibles	302	450	Direction de la Géologie
05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	8,33	55	Direction de la Géologie
06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques	Pourcentage des activités réalisées dans le programme	100	100	Direction de la Géologie
07	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes et attirer les investisseurs	Nombre d'usagers recherchant l'information reçus au CIGM	10	150	Registres des salles de documentation et de la litothèque

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	Faciliter l'implémentation des industries.	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	720	820	Les conventions signées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les incitations
		Rendre plus attractif le cadre des investissements	Volume de nouveaux investissements	720	820	Les conventions signées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les incitations
02	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	6,2	8	INS
03	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	163	160	FMI
04	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	2	25	Direction de l'industrie
05	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	Améliorer la compétitivité des industries locales	Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle	121	105	Rapport du Forum économique mondial
06	DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	23,11	50	CNCOSAC

07	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	Améliorer le rendement des personnels	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	82	100	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	8	10	DDTPI
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies	Nombre de technologies valorisées	8	13	DDTPI
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Accroitre le nombre d'actifs de propriété industrielle protégés	Nombre d'actifs de la propriété industriel protégé	338	360	DDTPI
04	APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	Poursuivre la mise en place des technopoles	Taux de réalisation du technopole agro-industrielle	30	40	DDTPI
06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	81	100	DDTPI

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	12	12	DEPCO
02	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	95	100	DEPCO/CELSUI
03	Gestion financière et budgetaire au MINMIDT	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	6	6	DAG
04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	Nombre d'annuaire statistique produit	1	1	DEPCO
05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un poste de travail complet	20	35	DAG
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde	Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation	300	900	DAG
			Nombre d'actes de carrières, solde et pensions	300	340	DAG
07	Développement des TIC au MINMIDT	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.	Taux d'accessibilité aux TIC	85	90	CELINFO
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	Assurer une gestion efficiente des ressources	Nombre de missions d'audit effectuées	64	72	IG
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux	Nombre de textes et de conclusions juridiques élaborés	50	60	DAJ

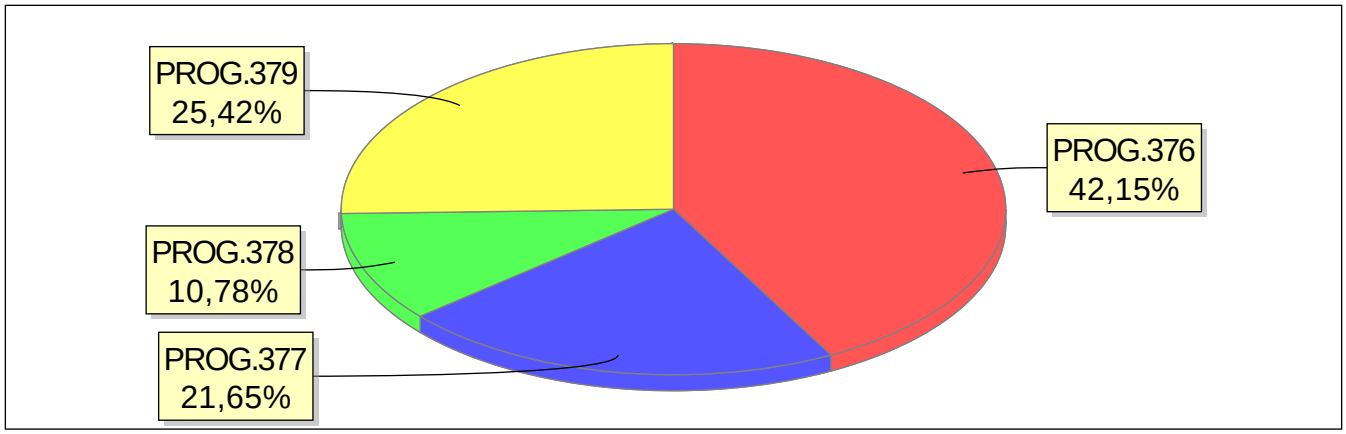
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité	Nombres des supports issus de la réalisation des activités	250	260	CELCOM
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	50	85	SDACL

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

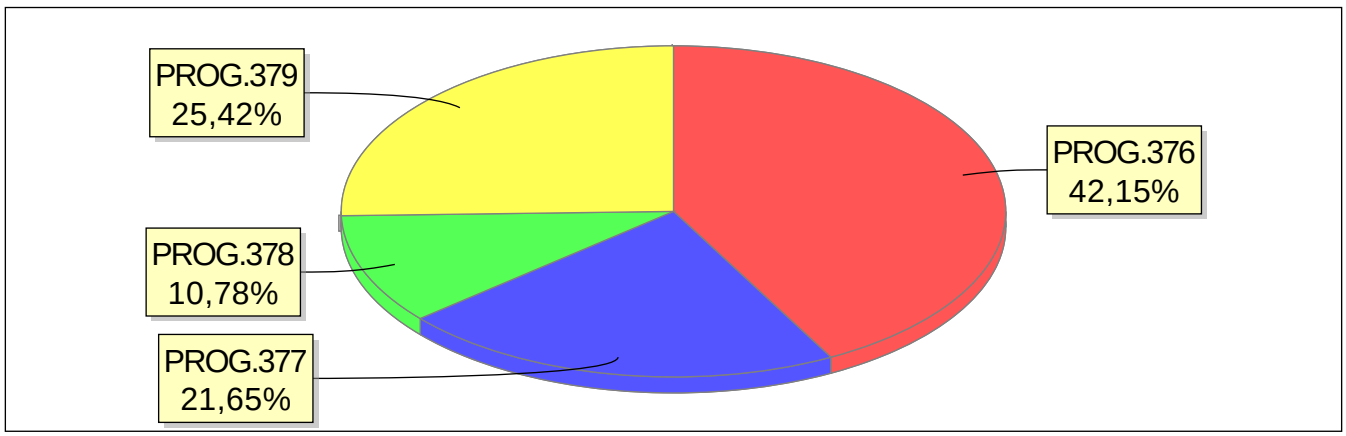
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	1 129 500 000	1 129 500 000	2 873 000 000	2 873 000 000	4 002 500 000	4 002 500 000
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	1 186 000 000	1 186 000 000	870 000 000	870 000 000	2 056 000 000	2 056 000 000
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	984 000 000	984 000 000	40 000 000	40 000 000	1 024 000 000	1 024 000 000
379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	2 223 500 000	2 223 500 000	190 000 000	190 000 000	2 413 500 000	2 413 500 000
TOTAL		5 523 000 000	5 523 000 000	3 973 000 000	3 973 000 000	9 496 000 000	9 496 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

BOYOGUENO SERGE HERVE

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est une matérialisation de l'option stratégique prise aujourd'hui dans la valorisation des ressources minières et géologiques. Il traduit la volonté de l'Etat de mettre en exploitation les grands gisements miniers découverts dans le pays.
Le programme de valorisation des ressources minières et géologiques comporte quatre actions opérationnelles. Il s'agit notamment :
- valorisation de la recherche géologique et minière;
- promotion de l'exploitation des ressources minières et géologiques;
- appui au développement des activités minières;
- sécurisation des sites miniers et géologiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Revenus issus de la délivrance des titres miniers.	Mds	2019	5,3	2021	6,2
2	Nombres de réserves minières certifiées	nb	2019	8	2021	12

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Revenus issus de la délivrance des titres miniers.	
Objectif	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DG/CAPAM/SNPPK/BNCAM/DD/DR/	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Revenus issus de la délivrance et de l'exploitation des mines pour le trésor public	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Coût pondéré	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6.5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 6.2
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 6
	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Reçus de paiement des quittances	
Mode de collecte des données	Consultation des recettes de l'état	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINFI, DM, DG, Services régionaux des Mines et de la géologie	
Vérification/ Validation des données	Consultation des comptes nationaux	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Mines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction du Cadastre Minier	
Coût de collecte et d'analyse	15 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres de réserves minières certifiées	
Objectif	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPG, SDCM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les réserves d'or, diamant, fer, et autres substances minérales importantes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 10
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 12
	Année: 2022	Valeur: 13
	Année: 2023	Valeur: 13
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Géologie et CIGM	
Mode de collecte des données	Levées aéroportées, campagnes géophysiques aéroportées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Géologie	
Vérification/ Validation des données	Exploitation des résultats	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Géologie et PRECASEM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Géologie	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES
ACTION 03:	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER
ACTION 04:	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
ACTION 05:	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS
ACTION 06:	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES
ACTION 07:	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le secteur minier hors pétrole pourrait augmenter sa contribution au PIB pour améliorer la participation de ce secteur à la richesse nationale. A titre d'exemple, le projet « Fer de Mbalam » va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.
Il est logique que l'Etat investisse plus dans ledit secteur, qui peut efficacement participer à la lutte contre la pauvreté et à la relance économique.
Pour une meilleure opérationnalisation du programme ce dernier a été décliné en six (06) actions suivantes :
-appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales ;
-appui à la mise en oeuvre des grands projets ;
-amélioration de la gouvernance du secteur minier ;
-intensification de la recherche géologique et minière ;
-sécurisation des sites géologiques et miniers ;
-contrôle des activités minières et géologiques.

La déclinaison de ces actions en plusieurs activités, puis en un grand nombre de tâches, a abouti, de manière mathématique, aux chiffrages desdites tâches dont l'agrégation constitue le budget du programme 376 intitulé « Valorisation des ressources minières et géologiques. »
In fine, l'augmentation envisagée du budget alloué au MINMIDT est pertinente, à l'effet d'assurer de manière performante, le suivi, l'encadrement et les contrôles des activités minières en général. Avec la mise en exploitation prochaine des grands projets minier (fer de mbalam, bauxite de Minim-martap) pour ne citer que ceux là, il nous semble fort opportun que le MINMIDT se dote des moyens appropriés, pour faire face à de tels enjeux qui contribueront a l'émergence de notre pays.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES

Le Cameroun a mis en place en 2011, l'Opération de Renforcement des Réserves d'Or du Cameroun à travers laquelle le CAPAM doit déposer chaque année un stock d'or au Ministère des Finances. En 2013, un équivalent de 43,26 kg d'or en poudre a été déposé contre un équivalent de 14 085,96 gr d'or en poudre en 2014.
- Le CAPAM ne canalise que 5% de l'or produit par les artisans. 95% de l'or issu de l'artisanat minier s'écoule dans les circuits informels causant d'énormes pertes à l'État en matière de taxes, de traçabilité de la production pouvant impacter sur le PIB et le budget de la nation.

OBJECTIF 1. Accroître la production des substances minérales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels	kg	2019	16	2021	45

ACTION 03

AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER

Les activités de cette action visent à assurer la gestion des titres miniers à travers le Cadastre,la mise en oeuvre du Programme de Renforcement des Capacités du Secteur Minier(PRECASEM) et la Certification des substances minérales par le Processus de Kimberley

OBJECTIF 1. Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de titre miniers attribués ou renouvelés	nb	2019	91	2021	200

ACTION 04

INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en termes de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

OBJECTIF 1. Améliorer l'information géologique et minière

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'indices miniers disponibles	nb	2019	302	2021	450

ACTION 05

SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS

La situation géographique du Cameroun, son climat et ses régimes hydrographiques, l'exposent à une forte prévalence des risques et catastrophes naturelles, qui se multiplient tout en se complexifiant avec les activités d'exploitations minières artisanales et des carrières, accompagnées des éboulements et glissements de terrain (Kambele, Bétaré Oya, KetteColomine, Ngoura, Bafoussam, Dschang, Santchou…), ainsi que des inondations, avec des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts matériels. Les activités à mettre en oeuvre consistent en la réalisation des études sur les zones à risques, proposer des mesures visant à protéger les populations et effectuer la surveillance administrative des travaux d'exploration et d'exploitation.

OBJECTIF 1. Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	%	2019	8,33	2021	55

ACTION 06

CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Le contrôle de l'activité minière et géologique a pour finalité de garantir le respect de la réglementation dans la mise en oeuvre des projets miniers, et la sécurisation des produits de l'exploitation en vue d'accroitre les recettes et les ressources de l'État. Cette action assure la coordination du programme.

OBJECTIF 1. Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Pourcentage des activités réalisées dans le programme	%	2019	100	2021	100

ACTION 07

MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE

Il s'agit de regrouper les activités du Centre de l'Information Géologique et Minière autour d'une action unique.

OBJECTIF 1. Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes et attirer les investisseurs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'usagers recherchant l'information reçus au CIGM	nb	2019	10	2021	150

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels	
Objectif	Accroître la production des substances minérales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CAPAM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES MINES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les réserves d'or, diamant, fer, et autres substances minérales importantes	
Unité de mesure	kilogramme (kg)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 13.860
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 14
	Année: 2022	Valeur: 16
	Année: 2023	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CAPAM/DM	
Mode de collecte des données	Coût pondéré	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CAPAM/DM	
Vérification/ Validation des données	MINFI/TRESOR	
Service responsable de la synthèse des données	CAPAM/DM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CAPAM/DM	
Coût de collecte et d'analyse	100 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapport de suivi des projets miniers et éventuelles conventions minières signées	
Objectif	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SNPPK/DM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de la Géologie	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports de Suivi des grands projets miniers	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 08
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 16.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 10
	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	SNPPK/DM/DG	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports de suivi des grands projets miniers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SNPPK/DM/DG	
Vérification/ Validation des données	SNPPK, DM, DG	
Service responsable de la synthèse des données	SNPPK , DM , DG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SNPPK , DM , DG	
Coût de collecte et d'analyse	30 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de titre miniers attribués ou renouvelés	
Objectif	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Cadastre minier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de titres miniers attribués	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 180
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 200.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 180
	Année: 2022	Valeur: 180
	Année: 2023	Valeur: 200
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Mines	
Mode de collecte des données	Rapports des sources de données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Mines	
Vérification/ Validation des données	Consultation du système du cadastre minier	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Mines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction du Cadastre minier	
Coût de collecte et d'analyse	30 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'indices miniers disponibles	
Objectif	Améliorer l'information géologique et minière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	04 - INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Géologie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Prospection Géologique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'Indices Miniers disponibles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 172
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 450.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 200
	Année: 2022	Valeur: 200
	Année: 2023	Valeur: 205
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Géologie	
Mode de collecte des données	Dénombrement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Géologie/Sous-direction de la Prospection Géologique	
Vérification/ Validation des données	Consultation des rapports de la DG	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Géologie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Prospection Géologique	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	
Objectif	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Activités Minières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 50
	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Mines	
Mode de collecte des données	Dénombrement des sites miniers et géologiques sécurisés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Mines	
Vérification/ Validation des données	Consultation des rapports sur les sites miniers	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Mines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-directrion des activités minières	
Coût de collecte et d'analyse	40 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des activités réalisées dans le programme	
Objectif	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de la Géologie, CIGM, BNCAM, CAPAM, SNPPK	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des activités réalisées dans le programme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'exécution des activités des structures	
Mode de collecte des données	Consultation des structures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Mines	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'exécution des activités	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Mines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Mines	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'usagers recherchant l'information reçus au CIGM	
Objectif	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes et attirer les investisseurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	07 - MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Centre d'Information Géologique et Minière	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Centre d'Information Géologique et Minière	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations géologiques et minières	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 300
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 400
	Année: 2022	Valeur: 500
	Année: 2023	Valeur: 650
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports du CIGM	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports du CIGM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CIGM	
Vérification/ Validation des données	Rapports du CIGM	
Service responsable de la synthèse des données	CIGM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CIGM	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	321 000 000	321 000 000	0	0	321 000 000	321 000 000
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	64 000 000	64 000 000	0	0	64 000 000	64 000 000
04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	24 000 000	24 000 000	2 873 000 000	2 873 000 000	2 897 000 000	2 897 000 000
05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	642 500 000	642 500 000	0	0	642 500 000	642 500 000
07	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE	28 000 000	28 000 000	0	0	28 000 000	28 000 000
TOTAL		1 129 500 000	1 129 500 000	2 873 000 000	2 873 000 000	4 002 500 000	4 002 500 000

7. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Bruno Armel NTAKEU KOUMTOUZOI

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La volonté du Gouvernement camerounais de devenir un pays émergent, à l'horizon 2035, intègre un certain nombre d'objectifs dominants, dont celui d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) qui se caractérise principalement par une industrialisation rapide, à travers une évolution accélérée du secteur manufacturier et une forte compétitivité de ses filières de production.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Evolution de l'Indice de production industrielle des principales filières de transformation	%	2019	4,7	2021	5,6

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Evolution de l'Indice de production industrielle des principales filières de transformation	
Objectif	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	API, MAGZI, ANOR DDQ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	production industrielle des principales filières de transformation	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	INS	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4.9
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 5.6
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 5
	Année: 2022	Valeur: 5.5
	Année: 2023	Valeur: 5.5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	INS	
Mode de collecte des données	INS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	INS	
Vérification/ Validation des données	INS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	ras	
Modalités d'interprétation	ras	
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE
ACTION 02:	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES
ACTION 03:	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION
ACTION 04:	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL
ACTION 05:	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES
ACTION 06:	DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS
ACTION 07:	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au Cameroun actuellement, l'industrie ne se limite qu'à quelques activités élémentaires : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques, n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisines. La part de la production manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB), soit 11% reste encore faible et très loin des 23 à 24 % requis pour atteindre le stade de NPI. Par ailleurs, la structure des échanges extérieurs est dominée par les produits primaires.

Les faibles capacités de production et la vétusté des installations énergétiques actuelles freinent le développement des industries nationales, en même temps qu'elles ne constituent pas une incitation à investir dans un pays dont le potentiel hydroélectrique et gazier autorise pourtant de grands espoirs. Il faut dire que cette tendance devra considérablement être inversée avec la mise en fonction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin et autres.

Ainsi, le défi d'accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du PIB, reste majeur pour notre pays. Le secteur secondaire, levier consacré à l'industrie et porteur de croissance, est quasiment inexistant.

En conséquence, pour inverser la tendance actuelle, l'industrie camerounaise doit présenter les caractéristiques suivantes :

(i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ;

(ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ;

(iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs, en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur, à travers la mise en place d'un véritable dispositif de normalisation et de promotion de la qualité ;

Sur le moyen terme, le MINMIDT entend, à travers le « Programme de diversification et Amélioration de la Compétitivité des filières industrielles», mettre l'accent sur :

(i) la mise à niveau des entreprises ;

(ii) le développement des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;

(iii) l'amélioration du climat des affaires ;
(iv) le développement de la normalisation et de la qualité ;
(v) le suivi de la mise en uvre des grands projets industriels.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes, nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière de coordination.

OBJECTIF 1. Faciliter l'implémentation des industries.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	Mds	2019	720	2021	820

OBJECTIF 2. Rendre plus attractif le cadre des investissements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Volume de nouveaux investissements	Mds	2019	720	2021	820

ACTION 02

APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

OBJECTIF 1. Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	%	2019	6,2	2021	8

ACTION 03

RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles, d'énergie, le Cameroun connait un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance des investissements. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise.

OBJECTIF 1. Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	Rg	2019	163	2021	160

ACTION 04

PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

La protection et la sécurisation du tissu industriel constituent une mission dévolue au MINIMIDT. Elle est mise en oeuvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les établissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'État. Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, l'état a entrepris d'harmoniser les inspections. A cet effet le Comité interministériel des inspections a été mis en place et les activités de cette action seront menées conjointement avec le MINSANTE, le MINTOURL, et le MINEPDED.

OBJECTIF 1. Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	%	2019	2	2021	25

ACTION 05

APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose qu'en nombre limité. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. L'appui à la compétitivité des filières industrielles fera du Cameroun un pays attractif à l'investissement. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais.

OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité des industries locales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle	Rg	2019	121	2021	105

ACTION 06

DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS

Cette action regroupe les activités des structures en charge de la normalisation et de la qualité. L'Agence de Normalisation et de la Qualité (ANOR) et la Division du Développement de la Qualité(DDQ) en sont les principaux acteurs. Il s'agit :
-de soutenir l'élaboration des normes dans les différents secteurs d'activité;
-de développer l'infrastructure qualité nationale à travers l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique et de la stratégie nationale de promotion et de développement de la qualité;
-de suivre les activités de la commission du Codex alimentarius.

OBJECTIF 1. Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	%	2019	23,11	2021	50

ACTION 07

SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE

Cette action vise a ameliorer le rendement du personnel en charge des activites des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF 1. Améliorer le rendement des personnels

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	%	2019	82	2021	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	
Objectif	Faciliter l'implémentation des industries.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nouveaux investissements	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 580
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 820.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 600
	Année: 2022	Valeur: 700
	Année: 2023	Valeur: 800
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Conventions d'investissements	
Mode de collecte des données	Consultation du business plan	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	API	
Vérification/ Validation des données	Consultations des investissements	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de nouveaux investissements	
Objectif	Rendre plus attractif le cadre des investissements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Stratégie et de la Promotion Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Volume de nouveaux Investissements	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 580
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 820.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 600
	Année: 2022	Valeur: 700
	Année: 2023	Valeur: 800
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports sur le volume des nouveaux Investissements	
Mode de collecte des données	Consultation des Rapports sur le volume des nouveaux Investissements	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de L'Industrie	
Vérification/ Validation des données	Les Rapports sur le volume des nouveaux Investissements	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de L'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de L'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	
Objectif	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de L'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Transformation Locale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	volume de l'industrie cacao,café thé et sucre	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6.2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 7
	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Calcul de la valeur ajoutée de L'Industrie cacao, café, thé et sucre	
Mode de collecte des données	Consultation des Rapports de la valeur ajoutée de l'Industrie cacao, café, thé et sucre	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Industrie	
Vérification/ Validation des données	Consultation des Rapports de la valeur ajoutée de l'Industrie cacao, café, thé et sucre	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	15 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	
Objectif	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de suivi de la Production Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rang en rapport avec l'indice d'accès aux infrastructures de production industrielle	
Unité de mesure	Rang(Rg)	
Mode de calcul	INS	
Périodicite de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 166
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 160.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 150
	Année: 2022	Valeur: 140
	Année: 2023	Valeur: 130
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	INS	
Mode de collecte des données	INS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	INS	
Vérification/ Validation des données	INS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	
Objectif	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Risques Industriels	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports sur les accidents et catastrophes dans les installations industrielles	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 26
	Année: 2022	Valeur: 15
	Année: 2023	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports sur les contrôles des installations industrielles	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Industrie	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Industrie	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 0000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Rang en rapport avec l'indice de compétitivité industrielle	
Objectif	Améliorer la compétitivité des industries locales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	05 - APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi de la Production Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le rang en rapport avec l'Indice de Compétitivité Industrielle	
Unité de mesure	Rang(Rg)	
Mode de calcul	INS	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 123
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 105.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 110
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	INS	
Mode de collecte des données	INS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	INS	
Vérification/ Validation des données	INS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	30 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	
Objectif	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Développement de la Qualité	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Comité National Codex Alimentarios	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les normes du Codex	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 40
	Année: 2022	Valeur: 45
	Année: 2023	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports sur les normes élaborées	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division du Développement de la Qualité	
Vérification/ Validation des données	Division du Développement de la Qualité	
Service responsable de la synthèse des données	Division du Développement de la Qualité	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division du Développement de la Qualité	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	
Objectif	Améliorer le rendement des personnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	07 - SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Industrie	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapportds d'exécution	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Industrie	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Industrie	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Industrie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'Industrie	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	320 000 000	320 000 000	250 000 000	250 000 000	570 000 000	570 000 000
02	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	9 000 000	9 000 000	0	0	9 000 000	9 000 000
03	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	93 000 000	93 000 000	0	0	93 000 000	93 000 000
04	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	56 000 000	56 000 000	0	0	56 000 000	56 000 000
05	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	35 000 000	35 000 000	620 000 000	620 000 000	655 000 000	655 000 000
06	DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	36 000 000	36 000 000	0	0	36 000 000	36 000 000
07	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	637 000 000	637 000 000	0	0	637 000 000	637 000 000
TOTAL		1 186 000 000	1 186 000 000	870 000 000	870 000 000	2 056 000 000	2 056 000 000

8. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GASPARD EUGENE BAP DOM

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements pour une industrialisation réelle.

La promotion et la valorisation des innovations technologiques connaîtront une plus grande visibilité avec la finalisation et la validation prochaine de la stratégie nationale de développement technologique. En matière de protection et de propriété intellectuelle, malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales de PI, l'insuffisance des ressources humaines et matérielles qualifiées justifie le manque d'efficacité de ces activités.

En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche aussi bien locale qu'internationale (13 % a peine utilisés). Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée.

Pour le MINMIDT et particulièrement, la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le domaine prend référence dans le DSCE, en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques qui stipule que : « le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle, axée sur

(i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle

(ii), la mise en oeuvre des structures d'appui au développement technologique

(iii), la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle,

et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel ».

Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter l'outil de production camerounais vers des technologies innovantes et de productions plus compétitives.

Pour mettre en oeuvre le programme susmentionné, le MINMIDT entend déployer au cours de la période 2017 - 2019, cinq (05) actions énoncées ci-dessous :

1.l'élaboration et mise en oeuvre d'un cadre stratégique et juridique ;

2.la promotion des technologies et appui au prototypage ;

3.la protection et la promotion des actifs de la propriété industrielle ;

4.l'appui à la mise en place des parcs technologiques de référence (technopoles) ;

5.la mise en oeuvre des activités de développement technologique et de la P.I.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'actifs valorisés	nb	2019	13	2021	15

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'actifs valorisés	
Objectif	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	OAPIOMPI DI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Actifs de la propriété industrielle valorisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 338
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 450
	Année: 2022	Valeur: 500
	Année: 2023	Valeur: 550
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	OAPI / OMPI / DDTPI	
Mode de collecte des données	DENOMBREMENT	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	DDTPI	
Service responsable de la synthèse des données	DDTPI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DDTPI	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	ras	
Modalités d'interprétation	ras	
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE

ACTION 02: PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

ACTION 03: PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

ACTION 04: APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)

ACTION 06: MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Malgré des avancées importantes dans certains secteurs, les autorités camerounaises sont conscientes que la mise en place des stratégies sectorielles dans la plupart des secteurs n'a pas résolu de manière substantielle, les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur productif créateur de la valeur ajoutée.

Pour remédier à la situation sus évoquée, le Cameroun doit tirer profit de la mondialisation des marchés et s'arrimer aux mutations technologiques, afin de moderniser l'outil de production par la mise en place d'entreprises aux technologies performantes, respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois, des biens et services à forte valeur ajoutée.

Cette dynamique devra s'appuyer sur un système de développement technologique puissant, qui

-identifie les besoins technologiques locaux à la lumière des exigences internationales;

-favorise le transfert de technologies et permet la maîtrise de l'information technologique, afin de générer un secteur entrepreneurial compétitif ;

-crée des pôles d'excellence technologiques, qui permettent de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits sont compétitifs ;

-met en place d'un cadre juridique et institutionnel pertinent de protection, promotion et valorisation des actifs de propriété industrielle individuels ou communautaires créateurs de richesses ;

-fait de la propriété industrielle un véritable moteur de développement économique ;

-s'appui sur la formation, la sensibilisation et la mise en réseau des utilisateurs des actifs de propriété industrielle, tels que les universités, les industries, les instituts de recherche-développement, les petites et moyennes entreprises, les chambres consulaires de commerce, d'industrie et d'agriculture, les administrations concernées par la propriété intellectuelle.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE

Cette action vise à définir un cadre légal et réglementaire en vue d'encadrer les activités relatives au développement technologique et à la propriété industrielle. L'objectif étant d'une part de permettre au Cameroun de s'arrimer aux évolutions technologiques actuelles, et d'autre part d'utiliser la propriété industrielle comme outil de développement économique.

OBJECTIF 1. Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	nb	2019	8	2021	10

ACTION 02

PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

Cette action vise à présenter et promouvoir le savoir faire, des chercheurs isolés, des centres de recherche et technologiques, des universités, des industries et des PME en matière de technologies innovantes. En outre, elle ambitionne de produire des prototypes des innovations technologiques ou des technologies utiles identifiées, afin de permettre leur production industrielle.

OBJECTIF 1. Intensifier la promotion et la valorisation des technologies

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de technologies valorisées	nb	2019	8	2021	13

ACTION 03

PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Cette action vise à assurer l'accroissement du nombre d'actifs de propriété industrielle protégé et à développer des mécanismes de protection des droits communautaires à forte valeur économique, tels que les indications géographiques et les marques collectives.

OBJECTIF 1. Accroitre le nombre d'actifs de propriété industrielle protégés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'actifs de la propriété industriel protégé	nb	2019	338	2021	360

ACTION 04

APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)

Cette action vise à mettre en place des parcs technologiques de référence, dans les domaines prioritaires, afin de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits seront compétitifs tant sur le plan technologique, qualitatif que commercial. Il s'agit de mettre en collaboration directe, généralement sur un même site les différents acteurs des activités économiques, dont les entreprises, les centres de recherche et université, les interfaces commerciales. Ce projet pourra se faire avec l'appui des partenaires techniques dont les résultats des études sollicitées dans le présent programme représenteront des outils de négociation importants.

OBJECTIF 1. Poursuivre la mise en place des technopoles

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation du technopole agro-industrielle	%	2019	30	2021	40

ACTION 06

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI

Cette action consiste à soutenir la mise en oeuvre des activités de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	%	2019	81	2021	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	
Objectif	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	01 - ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de loi et textes d'application élaborés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 09
	Année: 2022	Valeur: 12
	Année: 2023	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Les projets de loi et textes d'application	
Mode de collecte des données	Consultation des projets de loi et textes d'application en la matière	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Vérification/ Validation des données	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Service responsable de la synthèse des données	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de technologies valorisées	
Objectif	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Technologies valorisées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 13.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 14
	Année: 2022	Valeur: 18
	Année: 2023	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport sur les Technologies valorisées	
Mode de collecte des données	Consultation des Rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Vérification/ Validation des données	Consultation du portail web de la DDTPI sur les technologies valorisées	
Service responsable de la synthèse des données	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'actifs de la propriété industriel protégé	
Objectif	Accroitre le nombre d'actifs de propriété industrielle protégés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Actifs de la PI	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 338
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 360.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 450
	Année: 2022	Valeur: 500
	Année: 2023	Valeur: 550
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Actifs de la PI	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports sur le nombre des actifs de la PI	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	Consulation du portail web de la DDTPI sur les actifs de la PI	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du technopole agro-industrielle	
Objectif	Poursuivre la mise en place des technopoles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	04 - APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Technopole Agro-Industrielle	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 80
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports sur la réalisation des technopoles	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	Consultation du nombre des Technopoles agro-industrielles mis en oeuvre	
Service responsable de la synthèse des données	DDTPI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DDTPI	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 0000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	06 - MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des actions inscrites	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'exécution des activités	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports d'exécution des activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	Synthèse des rapports	
Service responsable de la synthèse des données	DDTPI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	16 000 000	16 000 000	0	0	16 000 000	16 000 000
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	7 000 000	7 000 000	40 000 000	40 000 000	47 000 000	47 000 000
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	14 000 000	14 000 000	0	0	14 000 000	14 000 000
04	APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	23 000 000	23 000 000	0	0	23 000 000	23 000 000
06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	924 000 000	924 000 000	0	0	924 000 000	924 000 000
TOTAL		984 000 000	984 000 000	40 000 000	40 000 000	1 024 000 000	1 024 000 000

9. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

OUMAR ALI

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMIDT est confronté à plusieurs difficultés notamment :
-l'insuffisance et l'exiguïté des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelles ;
-le manque du matériel et des mobiliers de bureau qualitatif ;
-l'absence d'un système d'information moderne;
-l'insuffisance de personnel en quantité et en qualité.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	%	2019	94,38	2021	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Comité PPBS/DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre activités réalisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre activités réalisées X 100/Nombre d'activités budgétisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 94.38
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Comité PPBS/DAG	
Mode de collecte des données	Mission de contrôle de l'exécution du budget	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Comité PPBS/DAG	
Service responsable de la synthèse des données	Comité PPBS/DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Comité PPBS/DAG	
Coût de collecte et d'analyse	40 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	ras	
Modalités d'interprétation	ras	
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT
ACTION 02:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT
ACTION 03:	GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT
ACTION 04:	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT
ACTION 05:	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT
ACTION 06:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
ACTION 07:	DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT
ACTION 08:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT
ACTION 09:	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT
ACTION 10:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT
ACTION 11:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie du programme support consiste à:
-l'amélioration du cadre et des conditions de travails à travers la construction, la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau ;
-la formation du personnel et la gestion des ressources humaines afin de renforcer les capacités du personnel et assurer la gestion de la carrière, de la solde et des pensions;
-l'élaboration des textes juridiques et la défense de l'état en justice en ce qui concerne le sous-secteur;
-la coordination et le suivi des activités des services;
-la préparation, le suivi de l'exécution financière et physique du budget;
- la promotion de la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie et du développement technologique;
-La gestion documentaire;
-Le développement des TIC à travers la mise en place des réseaux locaux et interconnectés, puis les services informatiques permettant le partage rapide de l'information;
Suite à l'harmonisation des programmes supports, ce programme comporte 11 actions.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT

Le MINMIDT s'est dotée en 2010 de sa stratégie sectorielle afin de disposer d'un outil de planification de ses activités en cohérence avec le DSCE. Au regard des nouvelles réformes apportées, son actualisation se trouve être incontournable en collaboration avec tous les acteurs du secteur industries et service.
Cette action vise ainsi à assurer la mise en place d'outils de référence stratégiques et programmatiques. Elle doit également permettre d'assurer la maturation des projets du MINMIDT, la constitution d'une banque de projets matures et le suivi des projets en cours d'exécution. Les activités sont essentiellement pilotées par la Division des Études, des Projets et de la Coopération(DEPCO).

OBJECTIF 1. Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	nb	2019	12	2021	12

ACTION 02

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT

Cette action consiste à assurer le suivi et la gestion harmonieuse et efficace des programmes du MINMIDT conformément au texte organique

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	%	2019	95	2021	100

ACTION 03

Gestion financière et budgetaire au MINMIDT

Cette action consiste à suivre la mise en uvre du budget; contrôler son exécution physique et assurer la mise en application de la réforme de la gestion des finances publiques. Ces activités sont essentiellement pilotées par le Comité PPBS du MINMIDT et la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget).

OBJECTIF 1. Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	nb	2019	6	2021	6

ACTION 04

Développement du système d'information statistique au MINMIDT

Cette action doit permettre de disposer des données statistiques fiables relatives aux activités minières, industrielles et de développement technologiques. Il est question de mettre en place des banques et bases de données statistiques qui permettront entre autre de renseigner la chaine de résultat du MINMIDT à travers le renseignement des indicateurs des programmes et des actions. Les données sont consolidées par la Cellule des Études et des Statistiques

OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'annuaire statistique produit	nb	2019	1	2021	1

ACTION 05

Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

Cette action consiste à l'amélioration du cadre et des conditions de travails à travers la construction, la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau, l'acquisition du matériel roulant.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de personnel disposant d'un poste de travail complet	%	2019	20	2021	35

ACTION 06

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Cette action consiste à assurer la gestion des ressources humaines de l'état conformément au décret N°079/2012 portant régime de la déconcentration. Ces activités sont assurées par la Direction des Affaires Générales (Sous-direction des Personnels de la Solde et des Pensions et Cellule de Gestion du Projet SIGIPES) . elle permet aussi d'améliorer le rendement du personnel de par des formations et séminaires de renforcement des capacités.

OBJECTIF 1. Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation	nb	2019	300	2021	900
2	Nombre d'actes de carrières, solde et pensions	nb	2019	300	2021	340

ACTION 07

Développement des TIC au MINMIDT

Cette action doit assurer la mise en oeuvre de l'e-government au MINMIDT. De ce fait elle doit permettre la mise en place d'un système d'information sécurisé, et efficace. Ces activités sont essentiellement menées par la Cellule Informatique

OBJECTIF 1. Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accessibilité aux TIC	%	2019	85	2021	90

ACTION 08

CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT

Les activités à mener dans le cadre de cette action doivent permettre d'évaluer la performance, contrôler le fonctionnement des services par rapport aux objectifs fixés. L'inspection Générale est la structure responsable de cette action. La mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la corruption est également concernée.

OBJECTIF 1. Assurer une gestion efficiente des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de missions d'audit effectuées	nb	2019	64	2021	72

ACTION 09

CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT

Cette action vise essentiellement à :
-assurer le respect de la légalité et de la régularité juridique des actes engageant le ministère;
-l'élaboration des textes normatifs en relation avec les directions techniques;
-la représentation et la défense des intérêts de l'état en justice.
Il n'est pas superflu de noter que les activités de cette action sont menées par la Division des Affaires Juridique en collaboration avec les structures techniques.

OBJECTIF 1. Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de textes et de conclusions juridiques élaborés	nb	2019	50	2021	60

ACTION 10

COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT

Cette action consiste à mettre en oeuvre la stratégie de communication du gouvernement au sein du MINMIDT. Ces activités sont menées par la Cellule de la Communication en collaboration avec la Cellule de la Traduction.

OBJECTIF 1. Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres des supports issus de la réalisation des activités	nb	2019	250	2021	260

ACTION 11

GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

Cette action consiste à veiller à la célérité dans le traitement des dossiers, centraliser les archives et gérer la documentation du Ministère. Ses activités sont menées par la Sous - Direction de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	%	2019	50	2021	85

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	
Objectif	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, des Projjets et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule des Statistiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Outils de la planificatioon	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 12
	Année: 2022	Valeur: 12
	Année: 2023	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Outils de la planification	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports des structures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO	
Vérification/ Validation des données	Rapports de la DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	20 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	
Objectif	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux des activités inscrites dans la feuille de route	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85.03
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 93
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Activités inscrites dans la feuille de route	
Mode de collecte des données	Consultation des Rapports d'éxécution physique des activités des tructures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'éxécution physique des activités des tructures	
Service responsable de la synthèse des données	Cellue de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	
Objectif	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - Gestion financière et budgetaire au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Outils de la chaine PPBS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 6
	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Chaine PPBS	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports de la chaine PPBS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Rapports de la chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDBMM	
Coût de collecte et d'analyse	20 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'annuaire statistique produit	
Objectif	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - Développement du système d'information statistique au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Annuaire statistique	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 1
	Année: 2022	Valeur: 1
	Année: 2023	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Toutes les structures	
Mode de collecte des données	Consultation des données des structures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	50 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de personnel disposant d'un poste de travail complet	
Objectif	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de personnel disposant d'un poste de travail	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 30
	Année: 2022	Valeur: 35
	Année: 2023	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fichies individuelles de détention du matériel	
Mode de collecte des données	Consultation des fiches individuelles de détention du matériel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Consultation des fichiers de détenteur	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDBMM	
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation	
Objectif	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Personnel	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Personnels ayant disposés d'une formation	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénompbrement	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 300
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 900.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 300
	Année: 2022	Valeur: 300
	Année: 2023	Valeur: 300
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Reçus de formation des personnels	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports de formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Consultation des rapports de formation	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction du Personnel	
Coût de collecte et d'analyse	5 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'actes de carrières, solde et pensions	
Objectif	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Personnel, de la Solde et des Pensions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Actes de carrière, solde et pensions	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 700
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 340.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 1000
	Année: 2022	Valeur: 1000
	Année: 2023	Valeur: 1000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Actes de carrières produits	
Mode de collecte des données	Consultation des Actes de carrières dans le SIGIPES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	SIGIPES	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction du Personnel, de la Solde et des Pensions	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Solde et des Pensions	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accessibilité aux TIC	
Objectif	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	07 - Développement des TIC au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule Informatique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux d'accessibilité du personnel aux TIC	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiches individuelles de détention du matériel informatique	
Mode de collecte des données	Consultation des Fiches individuelles de détention du matériel informatique	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Consultation des Fiches individuelles de détention du matériel	
Service responsable de la synthèse des données	SG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule Informatique	
Coût de collecte et d'analyse	5 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de missions d'audit effectuées	
Objectif	Assurer une gestion efficiente des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Inspection des Services	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Audits efféctués	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 64
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 72.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 72
	Année: 2022	Valeur: 72
	Année: 2023	Valeur: 72
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'audits	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Général	
Vérification/ Validation des données	Consultation des rapports d'audits	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection des Services	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de textes et de conclusions juridiques élaborés	
Objectif	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	09 - CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Réglémentation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Textes juridiques	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 120
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 50
	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Textes juridiques élaborés	
Mode de collecte des données	Consultation des Textes juridiques élaborés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Juridiques	
Vérification/ Validation des données	Textes juridiques en vigueur	
Service responsable de la synthèse des données	DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Réglémentation	
Coût de collecte et d'analyse	15 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres des supports issus de la réalisation des activités	
Objectif	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sécréariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Communication	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Supports de communication produits	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 250
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 260.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 170
	Année: 2022	Valeur: 170
	Année: 2023	Valeur: 170
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Supports produits lors des réalisations des activités	
Mode de collecte des données	Consultation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sécrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Consultation des rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 millions	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	
Objectif	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	11 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sécrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de l'accueil, du Courrier et Liaison	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents classés et rangés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapports	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 80
	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Documents classés	
Mode de collecte des données	Recensement des documents classés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sécrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Consultation des documents classés	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de l'accueil, du Courrier et Liaison	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT	107 000 000	107 000 000	0	0	107 000 000	107 000 000
02	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT	1 289 500 000	1 289 500 000	0	0	1 289 500 000	1 289 500 000
03	Gestion financière et budgetaire au MINMIDT	82 000 000	82 000 000	0	0	82 000 000	82 000 000
04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	19 000 000	19 000 000	0	0	19 000 000	19 000 000
05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	38 000 000	38 000 000	140 000 000	140 000 000	178 000 000	178 000 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	375 500 000	375 500 000	0	0	375 500 000	375 500 000
07	Développement des TIC au MINMIDT	108 000 000	108 000 000	50 000 000	50 000 000	158 000 000	158 000 000
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	67 000 000	67 000 000	0	0	67 000 000	67 000 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	44 000 000	44 000 000	0	0	44 000 000	44 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	48 500 000	48 500 000	0	0	48 500 000	48 500 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	45 000 000	45 000 000	0	0	45 000 000	45 000 000
TOTAL		2 223 500 000	2 223 500 000	190 000 000	190 000 000	2 413 500 000	2 413 500 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	**PRODUCTION ET COMMERCE**	**9 496 000**	**9 496 000**
Fonction	91	**Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi**	**2 413 500**	**2 413 500**
Programme	379	**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**	**2 413 500**	**2 413 500**
Action	02	**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT**	**1 289 500**	**1 289 500**
Article	22 00 21	**Cabinet du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**	**245 000**	**245 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	50 000	50 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 000	30 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	20 000	20 000
	6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
	6266	Indemnités de permanence	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article	22 00 41	**Cabinet du Secrétaire d'Etat du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**	**130 000**	**130 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	13 000	13 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6261	Heures supplémentaires	5 000	5 000
	6266	Indemnités de permanence	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Article	24 00 10	**Conseillers Techniques**	**11 000**	**11 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	24 00 11	**Conseiller Technique N°2**	**14 000**	**14 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	29 00 00	**Dépenses Communes du Cabinet MINIMIDT**	**76 000**	**76 000**
Paragraphe	1603	Remboursements des créances à plus de deux ans auprès des entreprises et autres opérateurs économiques à l'intérieur	15 000	15 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000	10 000
	6133	Frais de relève	9 000	9 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	10 000	10 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	7 000	7 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	15 000	15 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**165 000**	**165 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 500	25 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	19 500	19 500
Article	34 00 10	**Direction des Affaires Générales**	**219 000**	**219 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	18 000	18 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	15 000	15 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	16 000	16 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
	6174	Frais de réception	18 000	18 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 10 100	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article	44 11 110	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article	44 12 120	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article	44 13 130	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article	44 14 140	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 44 15 150		**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 44 16 160		**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 44 17 170		**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 44 18 180		**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa**	**23 000**	**23 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 19 190	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa**	**17 000**	**17 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article	45 10 05	**Délégation Départementale du IMIDT du Djerem**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 10 10	**Délégation Départementale IMIDT du Faro et Deo**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 10 15	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 10 20	**Délégation Départementale IMIDT du Mbéré**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 10 25	**Délégation Départementale IMIDT de la Vina**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 05	**Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 10	**Délégation Départementale IMIDT de la Lékié**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 15	**Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Inoubou**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 20	**Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 25	**Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 30	**Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 35	**Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 40	**Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kéllé**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 45	**Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 11 50	**Délégation Départementale IMIDT du Nyong et So'o**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 12 05	**Délégation Départementale IMIDT de la Bouba-Ngoko**	**4 500**	**4 500**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 12 10	**Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 12 15	**Délégation Départementale IMIDT de la Kadey**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 12 20	**Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 05	**Délégation Départementale IMIDT du Diamaré**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 10	**Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 15	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 20	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 25	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 13 30	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 14 05	**Délégation Départementale IMIDT du Moungo**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 14 10	**Délégation Départementale IMIDT du Nkam**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 14 15	**Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 14 20	**Délégation Départementale IMIDT du Wouri**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 15 05	**Délégation Départementale IMIDT de la Benoué**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 15 10	**Délégation Départementale IMIDT du Faro**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 15 15	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 15 20	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 05	**Délégation Départementale IMIDT de Boyo**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 10	**Délégation Départementale IMIDT du Bui**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 15	**Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 20	**Délégation Départementale IMIDT de la Mentchum**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 25	**Délégation Départementale IMIDT de la Mezam**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 30	**Délégation Départementale IMIDT de la Momo**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 16 35	**Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunjia**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 05	**Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 10	**Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 15	**Délégation Départementale du IMIDT des Hauts-Plateaux**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 20	**Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 25	**Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 30	**Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 35	**Délégation Départementale du IMIDT du Ndé**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 17 40	**Délégation Départementale du IMIDT du Noun**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 18 05	**Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 18 10	**Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 18 15	**Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 18 20	**Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 05	**Délégation Départementale du IMIDT du Fako**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 10	**Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba**	**4 500**	**4 500**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 15	**Délégation Départementale IMIDT Lebialem**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 20	**Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 25	**Délégation Départementale IMIDT de la Mémé**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Article	45 19 30	**Délégation Départementale IMIDT du Ndian**	**4 500**	**4 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	250	250
	6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	250	250
Action	03	**Gestion financière et budgetaire au MINMIDT**	**82 000**	**82 000**
Article	34 00 11	**Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS**	**15 000**	**15 000**
Paragraphe	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	34 00 12	**SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE**	**67 000**	**67 000**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	22 000	22 000
Action	04	**Développement du système d'information statistique au MINMIDT**	**19 000**	**19 000**
Article	33 00 06	**DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION**	**19 000**	**19 000**
Paragraphe	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action	05	**Amélioration du cadre de travail au MINMIDT**	**178 000**	**178 000**
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**50 000**	**50 000**
Paragraphe	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	50 000	50 000
Article	34 00 10	**Direction des Affaires Générales**	**90 000**	**90 000**
Paragraphe	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000	30 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	60 000	60 000
Article	34 00 12	**SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE**	**38 000**	**38 000**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	12 000	12 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	12 000	12 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Action	07	**Développement des TIC au MINMIDT**	**158 000**	**158 000**
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**106 000**	**106 000**
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000	5 000
	6186	Honoraires et frais annexes	35 000	35 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	34 00 10	**Direction des Affaires Générales**	**52 000**	**52 000**
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action	01	**Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT**	**107 000**	**107 000**
Article	33 00 06	**DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION**	**107 000**	**107 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	24 000	24 000
	6174	Frais de réception	6 000	6 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Action	06	**DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**	**375 500**	**375 500**
Article	34 00 14	**Sous-Direction des Personnels de la Solde et des Pensions**	**375 500**	**375 500**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	13 000	13 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	117 000	117 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	215 000	215 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 500	4 500
Action	08	**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT**	**67 000**	**67 000**
Article	23 00 10	**Inspection Générale**	**44 000**	**44 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	23 00 11	**Inspecteur N° 1**	**11 500**	**11 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	23 00 12	**Inspecteur N°2**	**11 500**	**11 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Action	09	**CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT**	**44 000**	**44 000**
Article	33 00 05	**DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES**	**44 000**	**44 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Action	10	**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT**	**48 500**	**48 500**
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**48 500**	**48 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 500	6 500
Action	11	**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT**	**45 000**	**45 000**
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**45 000**	**45 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
	6266	Indemnités de permanence	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Fonction	97	**Hydrocarbures, industries, mines et carrières**	**7 082 500**	**7 082 500**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Programme	376	**VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES**	**4 002 500**	**4 002 500**
Action	01	**APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES**	**321 000**	**321 000**
Article	33 00 07	**DIRECTION DES MINES**	**21 000**	**21 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	35 00 03	**CADRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES**	**300 000**	**300 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	300 000	300 000
Action	03	**AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER**	**64 000**	**64 000**
Article	33 00 07	**DIRECTION DES MINES**	**29 000**	**29 000**
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article	35 00 01	**Secrétariat National Permanent au Processus de Kimberley**	**35 000**	**35 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	35 000	35 000
Action	04	**INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE**	**2 897 000**	**2 897 000**
Article	33 00 08	**DIRECTION DE LA GEOLOGIE**	**24 000**	**24 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	35 00 02	**Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier**	**73 000**	**73 000**
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	73 000	73 000
Article	98 00 00	**Financement Extérieur**	**2 800 000**	**2 800 000**
Paragraphe	2079	Autres études sectorielles	2 800 000	2 800 000
Action	05	**SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS**	**50 000**	**50 000**
Article	22 00 23	**BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES**	**27 000**	**27 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	33 00 07	**DIRECTION DES MINES**	**13 000**	**13 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Article	33 00 08	**DIRECTION DE LA GEOLOGIE**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action	06	**CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES**	**642 500**	**642 500**
Article	22 00 23	**BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES**	**12 000**	**12 000**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	33 00 07	**DIRECTION DES MINES**	**497 000**	**497 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	485 000	485 000
Article	33 00 08	**DIRECTION DE LA GEOLOGIE**	**17 500**	**17 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
Article	33 00 10	**CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE**	**9 000**	**9 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article	44 10 102	**Services des Mines et de la Géologie de l'Adamaoua**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 10 104	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'ADAMAOUA**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 11 112	**Services des Mines et de la Géologie du Centre**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 11 114	**BRIGADE REGIONALE DU CENTRE**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 12 122	**Services des Mines et de la Géologie de l'Est**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 12 124	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 13 132	**Services des Mines et de la Géologie de l'Extrême-Nord**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 13 134	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'EXTREME NORD**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 14 142	**Services des Mines et de la Géologie du Littoral**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 14 144	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU LITTORAL**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 15 152	**Services des Mines et de la Géologie du Nord**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 15 154	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 16 162	**Services des Mines et de la Géologie du Nord-Ouest**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 16 164	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD OUEST**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 17 172	**Services des Mines et de la Géologie de l'Ouest**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 17 174	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'OUEST**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 18 182	**Services des Mines et de la Géologie du Sud**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 18 184	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	44 19 192	**Services des Mines et de la Géologie du Sud-Ouest**	**3 500**	**3 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	44 19 194	**BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD OUEST**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	45 11 05	**Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga**	**2 000**	**2 000**

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 11 25	**Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 13 05	**Délégation Départementale IMIDT du Diamaré**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 13 15	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 13 20	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 13 25	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 13 30	**Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 14 15	**Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 14 20	**Délégation Départementale IMIDT du Wouri**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	45 16 05	**Délégation Départementale IMIDT de Boyo**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 16 10	**Délégation Départementale IMIDT du Bui**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 16 30	**Délégation Départementale IMIDT de la Momo**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 17 20	**Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 18 10	**Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 18 15	**Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article	45 18 20	**Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem**	**2 000**	**2 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Action	07	**MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE**	**28 000**	**28 000**
Article	33 00 07	**DIRECTION DES MINES**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
Article	33 00 10	**CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE**	**18 000**	**18 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Programme	377	**DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES**	**2 056 000**	**2 056 000**
Action	01	**PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE**	**570 000**	**570 000**
Article	33 00 01	**Direction de l'Industrie**	**420 000**	**420 000**
Paragraphe	2045	Etudes industrielles	70 000	70 000
	2079	Autres études sectorielles	30 000	30 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	22 000	22 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	40 000	40 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	10 000	10 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	70 000	70 000
	6186	Honoraires et frais annexes	50 000	50 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**150 000**	**150 000**
Paragraphe	2079	Autres études sectorielles	150 000	150 000
Action	02	**APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES**	**9 000**	**9 000**
Article	33 00 01	**Direction de l'Industrie**	**9 000**	**9 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action	03	**RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION**	**93 000**	**93 000**
Article	24 00 11	**Conseiller Technique N°2**	**20 000**	**20 000**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	32 00 10	**Secrétariat Général**	**15 000**	**15 000**
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article	33 00 01	**Direction de l'Industrie**	**8 000**	**8 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	35 00 06	**CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT**	**50 000**	**50 000**
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	04	**PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL**	**56 000**	**56 000**
Article	33 00 01	**Direction de l'Industrie**	**56 000**	**56 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	17 000	17 000
Action	05	**APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES**	**655 000**	**655 000**
Article	22 00 22	**CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE**	**35 000**	**35 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	35 00 04	**AGENCE DE NORMES ET QUALITE**	**600 000**	**600 000**
Paragraphe	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	600 000	600 000
Article	44 14 140	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Article	44 15 150	**Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua**	**10 000**	**10 000**
Paragraphe	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Action	06	**DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS**	**36 000**	**36 000**
Article	33 00 09	**DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE**	**36 000**	**36 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6153	Loyers des immeubles des services publics	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Action	07	**SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE**	**637 000**	**637 000**
Article	33 00 01	**Direction de l'Industrie**	**608 000**	**608 000**
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	600 000	600 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 09	**DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE**	**4 000**	**4 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
Article	44 10 103	**Service de l'Industrie de l'Adamaoua**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 11 113	**Service de l'Industrie du Centre**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 12 123	**Service de l'Industrie de l'Est**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 13 133	**Service de l'Industrie de l'Extrême Nord**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 14 143	**Service de l'Industrie du Littoral**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 15 153	**Service de l'Industrie du Nord**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 16 163	**Service de l'Industrie du Nord-Ouest**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 17 173	**Service de l'Industrie de l'Ouest**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 18 183	**Service de l'Industrie du Sud**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 19 193	**Service de l'Industrie du Sud-Ouest**	**2 500**	**2 500**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Programme	378	**VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**	**1 024 000**	**1 024 000**
Action	01	**ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE**	**16 000**	**16 000**
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**16 000**	**16 000**
Paragraphe	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Action	02	**PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE**	**47 000**	**47 000**
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**47 000**	**47 000**
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	20 000	20 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action	03	**PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**	**14 000**	**14 000**
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**14 000**	**14 000**
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Action	04	**APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)**	**23 000**	**23 000**
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**23 000**	**23 000**
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Action	06	**MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI**	**924 000**	**924 000**
Article	33 00 03	**Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**	**924 000**	**924 000**
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	907 000	907 000
		TOTAL GENERAL DU CHAPITRE	**9 496 000**	**9 496 000**